

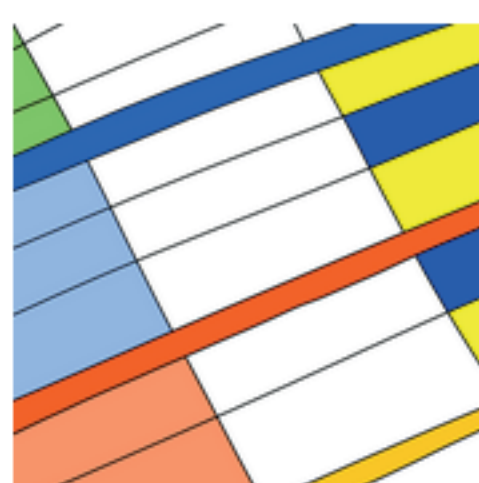
Newsletter Contrat de quartier d'Entre-Bois #4



Après deux années de réflexions, de rencontres et malgré une situation sanitaire compliquée, la commission du Contrat de quartier a pu présenter sa feuille de route avec ses 40 propositions pour Entre-Bois à la Municipalité. Et c'est le 16 décembre 2021 que celle-ci les a toutes validées. 🎉

Mais qu'est-ce que la feuille de route ?

La [feuille de route](#) expose des propositions de développement du quartier d'Entre-Bois pour lesquelles les personnes qui y habitent cherchent et co-construisent des solutions durant un Contrat de quartier. Il s'agit d'intentions de projets que les habitant-e-s ont choisi de prioriser et qu'ils ou elles entendent porter, avec l'accompagnement des services de la Ville (en prenant en compte de la faisabilité des projets et la disponibilité des services).



Cette feuille de route constitue donc le programme du Contrat de quartier pour 2022 et 2023. La Ville s'engage à examiner les propositions, à se déterminer sur leur faisabilité et à réaliser celles qui peuvent s'intégrer dans les limites des ressources financières et humaines du Contrat de quartier.



Comment réaliser concrètement des projets ?

Certains projets demandent des compétences techniques que seuls les services de la Ville sont en mesure de fournir (en bleu dans sur la [feuille de route](#)), mais les autres ont besoin de vous! Car seuls les projets portés par les habitants seront amenés à être réalisés.

Oui, la situation sanitaire complique les rencontres publiques, mais les idées sont là! si à la lecture de la feuille de route un projet vous enthousiasme, lancez-vous ! Certains projets ont déjà des groupes de travail que vous pouvez rejoindre, mais vous pouvez aussi en créer un avec votre voisinage. N'hésitez pas à nous [contacter](#), l'équipe du contrat de quartier et la commission sont là pour vous soutenir. Vous pouvez venir nous rencontrer au stand d'information qui se tiendra le **samedi 12 février de 10h à 14h** devant l'entrée du parc d'Entre-Bois. L'équipe du Contrat de quartier et des membres de la commission seront présents pour répondre à toutes vos questions.

Actualité

Des ateliers de mosaïque pour enfants dès 7 ans se tiendront les **vendredis 4 février, 4 mars, 11 mars et 18 mars 2022, de 17h à 18h30**. Accompagnés d'une mosaïste, Adriana Cavallaro, les enfants décoreront les jardins de poche situés au bas des Maisons familiales. L'activité est gratuite, mais les places limitées. Inscription obligatoire au 076/822.48.93 ou ateliermosaïque@yahoo.com



Et surtout...

Nous vous souhaitons une **magnifique année 2022**, que celle-ci soit douce et inspirante !

Contrats de quartier

contratdequartier@lausanne.ch
Tél. 021 315 74 52

Copyright © Ville de Lausanne, tous droits réservés.
[Se désinscrire de la newsletter](#)